



ADA026 · LES ACTES DES APÔTRES

L'arrestation d'Étienne

Luc rapporte l'arrestation d'Étienne, l'un des Sept. La persécution, jusque-là dirigée principalement contre les apôtres, commence à s'étendre à l'ensemble de l'Église....

EN BREF

L'article analyse l'arrestation d'Étienne (Actes 6.8-12) à Jérusalem vers 34-35 ap. J.-C. Bien que désigné parmi les Sept, Étienne exerce un ministère apostolique remarquable. Son témoignage suscite l'opposition de Juifs hellénistes qui, incapables de le réfuter, recourent à de faux témoins pour le faire comparaître devant le Sanhédrin. Luc souligne les parallèles avec le procès de Jésus et l'extension progressive de la persécution à toute l'Église.

LECTURE
24 min

RÉFÉRENCES
34

LIVRES CITÉS
3

NIVEAU
Moyen

PUBLIC
Intermédiaire

PUBLIÉE
19/06/2026

MISE À JOUR
23/06/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Les Actes des Apôtres
THÈME	Actes des Apôtres
THÈME	Persécution de l'Église primitive
SÉRIE	ADA - Actes des Apôtres

PERSONNAGES

Étienne · Pierre · Jean · Gamaliel · Moïse · Luc

LIEUX

Jérusalem · Cyrène · Alexandrie · Cilicie · Asie

PÉRIODES

Vers 34-35 après Jésus-Christ · Église primitive · 1er siècle

MOTS-CLÉS

Étienne · arrestation · Actes des Apôtres · persécution · Sanhédrin · Juifs hellénistes · faux témoins · diacre · ministère · Jérusalem

NOTIONS

ministère des Sept · dons spirituels · faux témoignage · persécution de l'Église · sagesse de l'Esprit-Saint · parallèle passion du Christ · extension de la persécution · opposition helléniste · procès religieux

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Actes 6.1-6 · Actes 6.8 · Actes 6.9 · Actes 6.10 · Actes 6.11-13 · Actes 6.12-13 · Actes 4.1-3 · Actes 5.17-18 · Actes 5.34-39 · Actes 8.5-8 (+ 3, voir l'index)

SOMMAIRE

Consultation	3
Textes bibliques	3
Détails techniques	4
1- Le ministère d'Étienne	5
2- L'opposition des Juifs hellénistes	5
3- Les faux témoins	5
4- Une opposition qui s'étend	5
5- Un climat de plus en plus hostile	6
6- Un tournant dans le livre des Actes	6
Lexique	8

RÉSUMÉ

L'article ADA026 traite de l'arrestation d'Étienne, l'un des Sept diacres choisis par la première communauté chrétienne de Jérusalem, tel que rapporté par Luc dans les Actes des Apôtres (Actes 6.8-12). Cet épisode se situe vers l'année 34 ou 35 après Jésus-Christ, dans la ville de Jérusalem, et constitue une étape décisive dans l'histoire de la persécution de l'Église naissante. Le premier point développé concerne le ministère d'Étienne. Bien qu'il ait été initialement désigné parmi les Sept pour une fonction d'assistance matérielle, Étienne s'avère être bien plus qu'un simple administrateur. Rempli de grâce et de puissance divine, il accomplit de grands prodiges et miracles parmi le peuple, et manifeste une sagesse inspirée par l'Esprit-Saint qui rend ses adversaires incapables de réfuter ses arguments. Luc souligne ainsi que l'annonce de l'Évangile et l'exercice des dons spirituels ne sont pas réservés aux seuls Douze apôtres, mais que d'autres disciples, eux aussi remplis de l'Esprit-Saint, participent activement à la proclamation du message chrétien et à l'édification de la communauté. Le deuxième point porte sur l'opposition que suscite le ministère d'Étienne, notamment de la part de Juifs hellénistes appartenant aux synagogues des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, de la Cilicie et de l'Asie. Ces hommes engagent des débats avec Étienne, mais se révèlent incapables de résister à la sagesse et à l'Esprit par lesquels il s'exprime, accomplissant ainsi la promesse faite par Jésus à ses disciples (Luc 21.15). Face à leur incapacité à réfuter son témoignage, les opposants abandonnent le terrain de la discussion théologique pour recourir à des méthodes plus contestables. Le troisième point décrit le recours aux faux témoins. À l'image du procès de Jésus (Matthieu 26.59-61), des hommes sont secrètement soudoyés pour porter de fausses accusations contre Étienne. Ces accusations portent sur des paroles prétendument blasphématoires dirigées contre Moïse, la Loi et le Temple, c'est-à-dire contre les fondements mêmes de l'identité religieuse juive. Les adversaires cherchent ainsi à transformer un débat théologique en affaire judiciaire susceptible d'entraîner une condamnation officielle. Luc met en évidence une fois encore la ressemblance troublante entre le destin du disciple et celui de son Maître. Le quatrième point analyse l'extension de l'opposition au christianisme. Étienne devient le premier membre de l'Église, après les apôtres, à comparaître devant le Sanhédrin. Les mêmes autorités qui avaient déjà fait arrêter Pierre et Jean (Actes 4.1-3), puis l'ensemble des Douze (Actes 5.17-18), sont de nouveau mobilisées. Cependant, une nouveauté importante apparaît : l'initiative de cette affaire ne provient pas directement du grand sacerdoce ou de la garde du Temple, comme lors des précédentes arrestations, mais d'opposants issus du milieu helléniste, qui excitent le peuple, les anciens et les scribes, organisent les accusations et présentent les faux témoins. Le Sanhédrin intervient ensuite comme instance

judiciaire. Le cinquième et dernier point souligne le climat de plus en plus hostile dans lequel évolue la communauté chrétienne. Malgré les recommandations prudentes de Gamaliel (Actes 5.34-39), rien n'indique que l'opposition des autorités sadducéennes se soit atténuée. Au contraire, les tensions continuent de s'aggraver, et la persécution, jusque-là dirigée principalement contre les apôtres, commence à s'étendre à l'ensemble de l'Église, annonçant une dispersion prochaine de la communauté de Jérusalem. Cet article, qui s'appuie exclusivement sur le récit de Luc, constitue une analyse exégétique rigoureuse d'un épisode charnière des origines chrétiennes, en mettant en lumière les parallèles entre la passion du Christ et le destin de ses disciples, ainsi que la dynamique croissante de la persécution religieuse.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- [ANN027 : Le dernier repas de Pâque](#)
- [ANN028 : La journée juive au temps de Jésus](#)
- [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#)
- [ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs](#)
- [INF365 : Les synagogues de Jérusalem](#)
- [INF366 : Pourquoi tant de haine contre Etienne ?](#)
- [INF367 : Les persécutions et la nécessité de préserver le témoignage apostolique](#)

Textes bibliques

Actes

Actes des apôtres 6.8-12 (Louis Segond S21)

Etienne, plein de foi et de puissance, accomplissait des prodiges et de grands signes miraculeux parmi le peuple.

Quelques membres de la synagogue appelée «synagogue des affranchis», des Cyrénéens, des Alexandrins et des Juifs de Cilicie et d'Asie se mirent à discuter avec lui; mais ils ne pouvaient pas résister à la sagesse et à l'Esprit qui inspiraient ses paroles.

Alors ils soudoyèrent des hommes qui dirent: «Nous l'avons entendu proférer des paroles blasphématoires envers Moïse et envers Dieu.»

Ils ameutèrent le peuple, les anciens et les spécialistes de la loi, puis ils se jetèrent sur lui, l'arrêtèrent et l'emmenèrent au sanhédrin.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Détails techniques

Lieu : Ville de Jérusalem

Date : l'année 34 ou 35

Mode opératoire : Nous suivons Luc dans son second ouvrage

Note sur le mode opératoire : Ces informations se trouvent uniquement chez Luc



Luc rapporte l'arrestation d'Étienne, l'un des Sept. La persécution, jusque-là dirigée principalement contre les apôtres, commence à s'étendre à l'ensemble de l'Église.

1- Le ministère d'Étienne

En quelques versets, Luc révèle que celui qui avait été choisi parmi les Sept (Actes des apôtres 6.1-6) ne se limitait nullement à une fonction d'assistance matérielle. Étienne apparaît également comme un prédicateur et un témoin particulièrement actif, exerçant un ministère qui, sous plusieurs aspects, rappelle celui des apôtres.

Rempli de grâce et de puissance, il accomplit « de grands prodiges et miracles parmi le peuple » (Actes des apôtres 6.8) et manifeste une sagesse inspirée par l'Esprit-Saint qui rend ses adversaires incapables de réfuter ses arguments (Actes des apôtres 6.10).

Luc montre ainsi que l'annonce de l'Évangile et l'exercice des dons spirituels n'étaient pas l'apanage exclusif des Douze. D'autres disciples, eux aussi remplis de l'Esprit-Saint, participaient activement à la proclamation du message chrétien et à l'édification de l'Église (Actes des apôtres 8.5-8 ; Actes des apôtres 11.19-21). Le choix des Sept ne doit donc pas être interprété comme une simple délégation de tâches matérielles, mais comme la reconnaissance d'hommes appelés à exercer un véritable ministère au sein de la communauté chrétienne.

2- L'opposition des Juifs hellénistes

L'activité d'Étienne suscite cependant l'opposition de plusieurs Juifs hellénistes appartenant aux synagogues des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, de la Cilicie et de l'Asie (Actes des apôtres 6.9).

Les débats engagés avec ces hommes semblent rapidement tourner à leur désavantage, car ils se révèlent incapables de résister à la sagesse et à l'Esprit par lesquels Étienne s'exprime (Actes des apôtres 6.10). Cette situation rappelle les promesses de Jésus à ses disciples, auxquels il avait annoncé qu'il leur donnerait une sagesse à laquelle leurs adversaires ne pourraient résister (Luc 21.15).

Face à leur incapacité à réfuter son témoignage, les opposants abandonnent le terrain de la discussion pour recourir à des moyens plus contestables.

3- Les faux témoins

Comme lors du procès de Jésus (Matthieu 26.59-61), des hommes sont secrètement soudoyés afin de porter de faux témoignages contre Étienne (Actes des apôtres 6.11-13). Les accusations portent sur des paroles prétendument blasphématoires dirigées contre Moïse, la Loi et le Temple, c'est-à-dire contre les fondements mêmes de l'identité religieuse juive.

Les adversaires d'Étienne cherchent ainsi à transformer un débat théologique en une affaire judiciaire susceptible d'entraîner une condamnation officielle. Une nouvelle fois, Luc souligne les ressemblances entre le destin du disciple et celui de son Maître.

4- Une opposition qui s'étend

Étienne devient alors le premier membre de l'Église, après les apôtres, à comparaître devant le Sanhédrin. Les mêmes autorités qui avaient déjà fait arrêter Pierre et Jean (Actes des apôtres 4.1-3), puis l'ensemble des Douze (Actes des apôtres 5.17-18), sont de nouveau sollicitées.

L'opposition au christianisme franchit ainsi une étape supplémentaire. Elle ne vise plus seulement les principaux dirigeants de l'Église, mais commence à s'étendre à d'autres disciples. L'affrontement entre

les autorités religieuses et la communauté chrétienne prend désormais une dimension plus large.

Il est remarquable que l'initiative de cette affaire ne semble pas provenir directement du grand sacerdoce ou de la garde du Temple, comme lors des précédentes arrestations, mais d'opposants issus du milieu helléniste. Ce sont eux qui excitent le peuple, les anciens et les scribes, organisent les accusations et présentent les faux témoins (Actes des apôtres 6.12-13). Le Sanhédrin apparaît ensuite comme l'instance judiciaire chargée d'examiner ces accusations.

5- Un climat de plus en plus hostile

Le climat religieux devient alors de plus en plus défavorable à l'Église. Malgré les recommandations prudentes de Gamaliel (Actes des apôtres 5.34-39), rien n'indique que l'opposition des autorités sadducéennes se soit véritablement atténuée. Au contraire, les événements rapportés par Luc suggèrent que les tensions continuent de s'aggraver.

Jusqu'alors, la popularité des apôtres auprès du peuple avait constitué un frein à une répression plus sévère, les autorités craignant des réactions populaires (Actes des apôtres 5.26). Il est possible que l'affaire concernant Étienne ait présenté des caractéristiques différentes des précédentes arrestations. En effet, l'initiative semble provenir avant tout d'opposants issus du milieu helléniste, et non directement du grand sacerdoce ou de la garde du Temple.

Il n'est pas possible de déterminer avec certitude les raisons qui ont conduit les adversaires du christianisme à concentrer leurs attaques sur Étienne. Toutefois, le récit de Luc laisse entrevoir une extension progressive de l'opposition. Après avoir visé Pierre, Jean et les Douze, les autorités religieuses sont désormais amenées à traiter le cas d'un autre représentant particulièrement influent de l'Église de Jérusalem. L'hostilité envers le mouvement chrétien ne se limite donc plus aux seuls apôtres, mais tend à s'étendre à l'ensemble de la communauté.

6- Un tournant dans le livre des Actes

L'arrestation d'Étienne constitue un tournant majeur dans le récit des Actes. Elle annonce les événements dramatiques qui suivront sa condamnation et son martyre, et prépare la grande persécution qui éclatera contre l'Église de Jérusalem (Actes des apôtres 8.1-4).

Jusqu'à présent, l'opposition des autorités religieuses s'était principalement concentrée sur les apôtres. Avec Étienne, c'est désormais un autre responsable de l'Église qui se trouve directement confronté au Sanhédrin. Cette évolution marque une nouvelle étape dans l'histoire des premières persécutions.

Dans la perspective de Luc, ces événements revêtent cependant une signification plus profonde. Les persécutions ne constituent pas un obstacle susceptible de compromettre le dessein de Dieu. Paradoxalement, elles deviennent l'un des moyens par lesquels l'Évangile se répand au-delà de Jérusalem. La dispersion des croyants contribuera en effet à porter le message du Christ dans de nouvelles régions, conformément au programme annoncé par Jésus avant son ascension (Actes des apôtres 1.8).

Ainsi, l'opposition grandissante au christianisme, loin de mettre fin à son expansion, participe involontairement à l'accomplissement du projet divin. L'un des grands thèmes du livre des Actes apparaît déjà en filigrane : la Parole de Dieu poursuit sa progression malgré les résistances humaines.

(Actes des apôtres 1.8) ; (Actes des apôtres 8.1-4) ; (Actes des apôtres 11.19-21) – La dispersion des disciples et la diffusion de l'Évangile

(Actes des apôtres 4.1-3) ; (Actes des apôtres 5.17-18) – Les premières persécutions contre l'Eglise

(Actes des apôtres 5.26) ; (Actes des apôtres 5.34-39) – La prudence des autorités et le conseil de Gamaliel

(Actes des apôtres 6.1-6) – La nomination des Sept

(Actes des apôtres 6.8) ; (Actes des apôtres 6.10) – Le ministère d'Etienne

(Actes des apôtres 6.9) – Les synagogues des Juifs hellénistes

(Actes des apôtres 6.11-13) ; (Actes des apôtres 6.12-13) – Les faux témoins et les accusations contre Etienne

(Actes des apôtres 8.5-8) – Le ministère de Philippe

(Luc 21.15) – La sagesse promise aux disciples

(Matthieu 26.59-61) – Les faux témoins au procès de Jésus

Les synagogues de Jérusalem

Pourquoi tant de haine contre Etienne

Les persécutions et la nécessité de préserver le témoignage apostolique

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · <https://schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/>

Le choix des Sept — Le choix des Sept en Actes des apôtres 6.1-7 constitue une étape importante dans l'histoire de l'Église primitive. Ce passage révèle à la fois la croissance remarquable de la communauté chrétienne, les difficultés qu'elle rencontre et la sagesse avec laquelle les apôtres répondent à cette première crise interne.
INF362 · <https://schilo.org/inf362-le-choix-des-sept/>

Gamaliel — Gamaliel est l'une des personnalités juives les plus remarquables du 1er siècle. Il apparaît brièvement dans les Actes des Apôtres, mais sa réputation dépasse largement le cadre du Nouveau Testament.
INF375 · <https://schilo.org/inf375-gamaliel/>

La garde du Temple — La mention du « commandant du Temple » et de la garde du Temple en Actes des apôtres 4.1 constitue un détail important du récit de Luc. Elle nous permet de mieux comprendre comment les autorités religieuses juives pouvaient maintenir l'ordre dans l'enceinte sacrée sans faire immédiatement appel aux soldats romains.
INF381 · <https://schilo.org/inf381-la-garde-du-temple/>

Les persécutions et la nécessité de préserver le témoignage apostolique — L'étude des premiers chapitres des Actes des Apôtres permet de constater que les témoins de Jésus furent très tôt confrontés à la réalité de la persécution. Cette situation a probablement exercé une influence décisive sur la naissance des premiers écrits chrétiens.
INF367 · <https://schilo.org/inf367-les-persecutions-et-la-necessite-de-preserver-le-temoignage-apostolique/>

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · <https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/>

La synagogue — Une synagogue est un lieu de culte, d'enseignement et de rassemblement pour les Juifs. Lieu de prière : La synagogue est utilisée pour la prière communautaire et individuelle.
INF090 · <https://schilo.org/inf090-la-synagogue/>

Les synagogues de Jérusalem — Les synagogues de Jérusalem constituent un élément important du contexte de Actes des apôtres 6.1-7, car elles permettent probablement de mieux comprendre l'origine du conflit entre Hébreux et Hellénistes ainsi que l'organisation des premiers chrétiens. Au premier siècle, Jérusalem ne possédait pas une seule synagogue, mais probablement plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines.
INF365 · <https://schilo.org/inf365-les-synagogues-de-jerusalem/>

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Les Actes des Apôtres https://schilo.org/parcours/les-actes-des-apotres/
THÈME	Actes des Apôtres https://schilo.org/theme/actes-des-apotres/
THÈME	Persécution de l'Église primitive https://schilo.org/theme/persecution-de-leglise-primitive/
SÉRIE	ADA - Actes des Apôtres https://schilo.org/serie/ada-actes-des-apotres/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ADA025 - La nomination des Sept et l'organisation de l'Église primitive https://schilo.org/ada025-la-nomination-des-sept-et-lorganisation-de-leglise-primitive/
ÉTUDE SUIVANTE	ADA027 - La comparution d'Etienne devant le Sanhédrin https://schilo.org/ada027-la-comparution-detienne-devant-le-sanhedrin/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Actes 6.1-6 · Actes 6.8 · Actes 6.9 · Actes 6.10 · Actes 6.11-13 · Actes 6.12-13 · Actes 4.1-3 · Actes 5.17-18 · Actes 5.34-39 · Actes 8.5-8 · Actes 11.19-21 · Luc 21.15 · Matthieu 26.59-61

GENÈSE 49.10

« *Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent.* »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : <https://schilo.org/ada026-larrestation-detienne/>, exportée le 25/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.